

VOIE DE FORMATION	Formation continue
Objectifs	<p>Objectif principal : Former des chefs d'exploitations agricoles capables de concevoir le développement de l'exploitation, de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement et de mettre en œuvre les différentes activités de production et commercialisation des produits agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des chefs de cultures et d'élevages. <p>Objectifs de formation : Acquérir la capacité professionnelle à l'installation pour les candidats nés à compter du 01/01/1971 et bénéficier des aides à l'installation de l'Etat.</p>
Public/Pré requis	<p>Publics Salariés en activité.</p> <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier d'un CAP ou niveau BEP / classe de Seconde et justifier d'une année d'activité professionnelle. - Sans diplôme, le candidat devra justifier de 2 années d'activité professionnelle agricole ou 3 années dans un autre secteur <p>Exploitation support pour l'alternance.</p>
Conditions d'inscription	Entretien de positionnement préalable avant l'entrée en formation. Projet professionnel en adéquation avec la formation.
Frais pédagogiques, Information sur la rémunération et les financements	<p>Cout de la formation 3 600€ Formation financée par le candidat. Prise en charge possible par le CPF/abondement PE possible dans certains cas. Prise en charge possible par OPCO</p>
Contenu /programme	<p>C1- SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation</p> <p>C2- PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements Gérer le travail</p> <p>C3- CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME Combiner les différentes activités liées aux productions Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions</p> <p>C4- ASSURER LA GESTION TECHNIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique</p> <p>C5- VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE Commercialiser un produit ou un service Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif</p> <p>UCARE 1 : S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS ; Transformer la production laitière /Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole</p> <p>UCARE 2 : S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS ; Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole / Réaliser les travaux courants de maintenance sur les bâtiments et matériels de son entreprise agricole</p>

Modalités pédagogiques	<p>Parcours individualisés (prise en compte des Validations des Acquis Académiques).</p> <p>Cours théoriques donnés par le formateur en charge du module sous format papier ou sous format numérique (cours par correspondance)</p> <p>Sessions de regroupement prévues tout au long du parcours de formation.</p> <p>Les candidats sont invités aux réunions avec les professionnels de l'agriculture qui peuvent avoir lieu sur le site et aux visites prévues dans le cadre de la formation</p> <p>Présence obligatoire pour les évaluations (convocations aux épreuves)</p> <p>Travail à distance</p>	
Evaluation	<p>La formation comprend 7 Unités Capitalisables correspondant à 7 capacités professionnelles ou blocs de compétences et pouvant être évalués indépendamment.</p> <p>La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.</p> <p>Entretiens d'explicitation ayant pour support les activités réalisées en exploitation agricole</p>	
Sanction	<p>Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Brevet professionnel Agricole de niveau 4.</p>	
Poursuite de parcours et débouchés	<p>Suite au BP REA pas de suite de parcours de formation car le diplôme donne accès à la capacité à s'installer.</p>	
Durée /date(s)- Délai d'accès à la formation	<p>300h de regroupement et/ou accueil personnalisé et de travail personnel (justifiés par émargements)</p>	<p>Date de démarrage : Date de fin :</p>
Encadrement	<p>Formateurs expérimentés du CFPPA pour l'animation des séances collectives, individuelles et le suivi des activités à distance.</p> <p>Professionnels du milieu agricole (Conseillers Chambre d'agriculture/Chefs d'exploitation, MSA, ...).</p>	
Lieu de formation	<p>Au domicile du candidat</p> <p>Formation sur le site du Lycée des 3 Chênes</p> <p>17 Rue des Tilleuls 59530 LE QUESNOY</p>	
Personne à contacter	<p>Maria MASCARO maria.mascaro@educagri.fr – 06/15/97/52/11</p>	